



Prélèvement carte bancaire

Par **maliotte**, le **24/09/2008 à 18:13**

Bonjour,
Voci mon problème.
J'ai réservé sur un site internet un séjour dans un hôtel à l'étranger, j'ai donné mes coordonnées bancaires afin de valider la réservation, une fois sur place l'hôtel ne correspondait pas à nos attentes (chambre mal odorante, service peu avenant, absence d'eau chaude...), j'ai donc décidé d'écourter mon séjour.
J'ai réglé (en ayant négocié une réduction) et là surprise en rentrant chez moi, l'hôtel avait prélevé sur mon compte bancaire une somme d'argent conséquente.
Le prestataire de service sur internet qui m'a vendu le séjour estime ne pas être responsable et l'hôtel ne me rend pas mon argent (240 euros quand même!).
L'hôtel est à Malte, je ne peux pas vraiment communiquer avec eux, et à présent le prestataire ne répond plus à mes mails.
Comment un hôtel peut il, sans autorisation de ma part, utiliser des coordonnées bancaires communiquées à un prestataire?
Comment récupérer mon argent?
D'avance merci pour votre aide